

tenu toutefois à constater dans son plan primitif une œuvre de haute intelligencē et de sage disposition.

On a attribué à Martellange le vaisseau de la bibliothèque du collège de Lyon, ancienne bibliothèque des Jésuites. Cette salle a été commencée en 1644, précisément l'année de la mort de notre lyonnais. L'on n'en éleva d'abord qu'une moitié du côté du collège, sur la chapelle des Messieurs, et il est probable que cette portion fut endommagée par l'incendie de 1644 ; l'autre moitié ne put être construite qu'en 1673, au dessus de la chapelle des grands Artisans (237). Dans tous les cas, cette portion du collège n'est rentrée qu'après coup et comme addition dans les dépendances de l'établissement et il nous semble difficile que Martellange ait pu la prévoir dans son plan primitif.

Ce n'est certainement pas trop s'aventurer que d'admettre que Martellange dirigea les constructions exécutées par les Jésuites pour leur MAISON DE PROBATION OU NOVICIAT, RUE SAINTE-HÉLÈNE, A LYON.

On a vu au commencement de ce travail que Benoît

(237) Voyez *Notice sur la bibliothèque de la ville de Lyon*, par Péricaud, 1832 (page 6 et note 3). Mais il faut constater que l'auteur n'a pas reproduit son assertion dans la même notice imprimée en 1835.

La congrégation des Messieurs donna, par acte du 13 novembre 1641, aux Jésuites, 3,000 livres pour être employées le plus promptement possible à la construction et couverture de la bibliothèque. Le terrain de la chapelle, toutefois, n'appartenait ni aux Jésuites ni à la Congrégation, mais à la ville, qui tenait cette portion de la confrérie de la Trinité.

Les grands artisans acquirent des emplacements pour leur chapelle, par actes des 16 septembre et 13 octobre 1672 ; les Jésuites y joignirent ceux qu'ils avaient acquis au nom de la ville ; aussi ils stipulèrent que les congréganistes élèveraient non-seulement leur chapelle, mais encore feraient à leurs frais la toiture de la bibliothèque, dont ils se réservaient de construire les murs.